

RAPPORTEUR : Mr Ludovic LOQUET, PRESIDENT DU SyMPaC

TITRE : DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE PORTANT SUR LE CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL POUR L'AMPLIFICATION DE LA 3^{ème} REVOLUTION INDUSTRIELLE (COT TRI)

Mesdames, Messieurs,

La présente délibération a pour objet de valider la candidature du SyMPaC au Contrat d'Objectifs Territorial pour l'amplification de la 3^{ème} Révolution Industrielle (COT TRI).

Le COT TRI est un dispositif de l'ADEME et de la Région Hauts de France qui s'inscrit dans l'attente de **résultats opérationnels** sur le territoire par rapport à des objectifs préalablement fixés autour de 15 domaines de coopération. Il constitue un document stratégique et opérationnel pour une **durée de 3 ans (2021-2023)**.

Démarche complémentaire des Plans Climat, Air, Énergie Territorial (PCAET), de la démarche REV3 initiée par Grand Calais Terres et Mers et de la stratégie « TEP-CV » initialement portée par le SyMPaC, le COT TRI permettrait de conforter le positionnement territoire et son volontarisme en matière de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique, grâce à la co-construction d'un plan d'actions locales et opérationnelles à court terme.

Ce contrat doit fixer des objectifs opérationnels ambitieux pour le territoire, autour de 9 domaines de coopération thématiques parmi lesquels : la performance énergétique et écologique des bâtiments, la mobilité décarbonée, l'économie circulaire, les énergies renouvelables, l'adaptation au changement climatique, la préservation de la qualité de l'air, l'urbanisme durable, la biodiversité et la recherche et le développement.

A ce titre, une importante phase de préfiguration a été engagée en 2020, à travers laquelle sont et seront mobilisés les acteurs publics et privés du Pays du Calaisis.

Le dossier de candidature est à adresser aux services de l'ADEME avant mi-octobre 2020.

En conséquence, je vous propose Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- valider l'intérêt de candidater à ce contrat d'objectifs territorial,
- valider le montage du dossier porté par le SyMPaC,
- autoriser le Président à signer toutes pièces ou documents afférents à la

présente délibération.

Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

- son envoi en Sous-Préfecture le 2 octobre 2020
- son envoi à l'affichage au siège du SyMPaC et ceux des EPCI le 2 octobre 2020

Le Président du SyMPaC,

Ludovic LOQUET

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Président,

Ludovic LOQUET



COMITE SYNDICAL DU 30 SEPTEMBRE 2020

Le trente septembre de l'an deux mille vingt, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le 15 septembre deux mille vingt, s'est réuni à CALAIS en la salle du Grand Salon, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel AGIUS puis de Monsieur Ludovic LOQUET, élu Président du SyMPaC au cours de la séance.

Etaient présents :

Mmes Natacha BOUCHART, Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Joëlle LANNOY, Isabelle MUYS, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Pierre CARON, Pascal DUBUS, Medhy EL HAIMEUR, Michel HAMY, Laurent LENOIR, Olivier MATRAT, Philippe MIGNONET, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, Nicole CHEVALIER, MM. Eric BIAT, Yves ENGRAND, Olivier LEVREAY, Olivier MAJEWICZ, Frédéric MELCHIOR; Olivier PLANQUE, Guy VERMERSCH (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER, MM. Gabriel BERLY, Eric BUY, Gilles COTTREZ, Bruno DEMILLY, Thierry GUILBERT, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET, Antoine PERALDI, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mme Maïté MULOT FRISCOURT (Pouvoir Mme LANNOY), MM. Guy ALLEMAND (pouvoir Mr DUBUS), Julien CORDENOS (pouvoir Mme BOUCHART), Pierre-Henri DUMONT (pouvoir Mr TACCOEN), Gérard GREMAT (pouvoir Mr AGIUS), Pascal PESTRE (pouvoir à Mr LENOIR) (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

M. Charles COUSIN (pouvoir Mr PLANQUE), Patrick WAY (pouvoir Mr LEVREAY) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mr Thierry POUSSIERE (pouvoir Mr LOQUET) (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Secrétaire de séance : Monsieur Claude KIDAD